

**BESOIN D'UN COUP DE POUCE POUR FINANCER
VOS LOISIRS ET VOS VACANCES ?
PENSEZ AUX CHÈQUES VACANCES !**



Comment ça marche ?

Avec les Chèques-vacances, l'État aide ses agents
à financer activités de loisirs, hébergements et transports.
Un coup de pouce qui ne fait pas de mal !

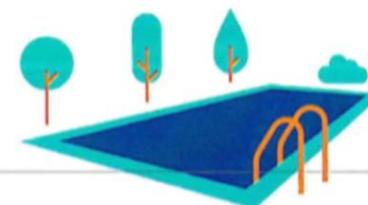
Épargnez pendant 4 à 12 mois



Recevez un abondement de l'État
de 10 à 35% du montant de votre
épargne



Locations de vacances, trains,
péages ou activités de loisirs...
Utilisez vos chèques vacances
chez plus de 170 000 partenaires !



Bon à savoir : Préparez vos vacances dès la rentrée !

Commencez à épargner dès septembre
et profitez de chèques-vacances au moment
de votre départ l'été prochain !



Bénéficiez des chèques vacances sur
www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

Informations au  0 806 80 20 15

Vérifiez votre éligibilité sur
www.fonction-publique.gouv.fr/simulateur-ASI